



MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-CLÉOPHAS

356, rue Principale, Saint-Cléophas (Québec) G0J 3N0

Tel: 418-536-3023 - Fax: 418-536-1349

Courriel: stcleophas@mrcmatapedia.qc.ca - Site internet: www.stcleophas.com

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
directrice générale de la susdite municipalité, QUE:

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

LE calendrier ci-après a été adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2023, qui se tiendront aux journées nommées ci-bas et qui débuteront à 19h30 à la salle du conseil municipal Ludger Desjardins.

9 JANVIER

6 FÉVRIER

14 MARS (MARDI)

3 AVRIL

1^{er} MAI

5 JUIN

3 JUILLET

14 AOÛT

11 SEPTEMBRE

2 OCTOBRE

6 NOVEMBRE

4 DÉCEMBRE

Copie certifiée conforme
Donnée à Saint-Cléophas
Ce 16 novembre 2022

Katie St-Pierre
Directrice-générale et gref. trés.